



SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Date d'approbation du P.L.U. :

Dates de mise à jour des SUP :  
01/03/2017

SERVICE AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

LEGENDE SERVITUDES :

- AC1 : Monuments historiques classés
- AC1 : Monuments historiques inscrits
- AC1 : Périmètre de protection des monuments historiques
- EL3h : Servitudes de halage (largeur = 7,80m)
- EL3m : Servitudes de marchepied (largeur = 3,25m)
- I1 : Transport d'hydrocarbures liquides et terminal
- I3 : Canalisation de gaz haute pression
- I4s : Lignes électriques souterraines
- Servitude de maîtrise de l'urbanisation à proximité des canalisations de gaz
- INT1 : Voisinage de cimetière
- JS1 : Protection des installations sportives
- PM1 : Plan de prévention des risques naturels de mouvements de terrains : Poches de dissolution de gypse antécludien
- PT1 : Transmissions radioélectriques - Protection contre l'électromagnétisme
- PT2 : Transmissions radioélectriques - Protection contre les obstacles
- PT2b : Faisceau hertzien
- T1 : Zone en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer
- T5 : Servitude aéronautique de dégagement

LEGENDE AUTRES OBJETS :

- Limites communales
- Hydrographie
- Bâti indifférencié
- Bâti remarquable et bâti industriel
- Terrains de sport
- Routes
- Voies ferrées

